

Disponible en ligne à l'adresse suivante : [www.emro.who.int/fr/about-who/regional-committee/](http://www.emro.who.int/fr/about-who/regional-committee/)

**Soixante et onzième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale,  
14-17 octobre 2024  
Doha (Qatar)**

**EMRO/RC71/DJ/3-Rev.1  
16 octobre 2024**

<b>Inscriptions</b>	Tous les participants sont priés de s'inscrire à la soixante et onzième session du Comité régional en passant par le service d'inscription en ligne sécurisé à l'adresse suivante : <a href="#">Soixante et onzième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, « Santé sans limites : solidarité pour l'accès aux soins et l'équité dans la Région de la Méditerranée orientale » (14-17 octobre 2024)</a> au plus tard le 15 août 2024. Il est recommandé d'utiliser la version la plus récente du navigateur Google Chrome pour accéder à la page d'inscription. Le Secrétariat de l'OMS confirmera votre acceptation par courriel. L'inscription est une condition préalable à la participation aux séances en personne.
<b>Documents</b>	Les documents officiels de la session seront disponibles en anglais, arabe et français sur le <a href="#">site Web</a> dédié au Comité régional à partir de septembre 2024. Aucun document ne sera envoyé par la poste. Les participants sont priés de bien vouloir consulter les documents en ligne.
<b>Pouvoirs</b>	Les États Membres doivent communiquer les noms et les titres de leurs représentants, ainsi que de tous les suppléants et conseillers à la Directrice régionale de l'OMS d'ici au 15 août 2024 au plus tard. Les pouvoirs doivent être délivrés par le Chef de l'État, le Ministre des Affaires étrangères, le Ministre de la Santé ou toute autre autorité compétente (Article 3 du <a href="#">Règlement intérieur</a> ). Afin de garantir une inscription approuvée, les participants sont priés de téléverser une copie signée des pouvoirs sur le système d'inscription.
<b>Déclarations</b>	Des déclarations écrites n'excédant pas une longueur de 600 mots peuvent être soumises pour publication sur le <a href="#">site Web</a> régional de l'OMS à la rubrique correspondante de l'ordre du jour. Ces déclarations écrites doivent être envoyées avant l'ouverture de la soixante et onzième session du Comité régional. Elles peuvent être présentées à la place ou en complément d'une intervention en direct d'un État Membre. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir envoyer les déclarations écrites à publier sur le site Web de l'OMS à l'adresse <a href="mailto:emrgogovbod@who.int">emrgogovbod@who.int</a> , en indiquant le nom de la délégation du pays/de l'entité dans l'objet du courriel.
<b>Publications de l'OMS</b>	Une sélection de publications récentes de l'OMS sont disponibles sur le <a href="#">site Web</a> du Comité régional.
<b>Interventions</b>	Afin de faciliter la rédaction du rapport de la présente session du Comité régional, les délégations peuvent transmettre la version papier du texte de leurs observations à un membre du Secrétariat de l'OMS ou l'envoyer à l'adresse électronique suivante : <a href="mailto:emrgorcrep@who.int">emrgorcrep@who.int</a> .
<b>Composition et participation</b>	Le Comité régional se compose d'un représentant de chaque pays ou territoire de la Région OMS de la Méditerranée orientale. Les délégués des États Membres et leurs conseillers, ainsi que les représentants d'autres entités invités en vertu de l'article 2 du Règlement intérieur du Comité régional, qui ne sont pas en mesure de participer en personne, pourront suivre les séances et les débats par Webcast.
<b>Langues</b>	Les langues de travail du Comité sont l'anglais, l'arabe et le français. Les déclarations et autres interventions effectuées dans ces langues seront interprétées simultanément dans les deux autres langues. Les délégués pourront suivre dans la langue choisie en sélectionnant la langue préférée. La réunion sera également diffusée sur le Web en trois langues.

## 1. Programme de travail

Mercredi, 16 octobre 2024

Point de l'ordre du jour	Séances ordinaires de la soixante et onzième session du Comité régional	
Séance 1	<b>Questions relatives à la gouvernance</b>	
6	Rapports des dix-neuvième, vingtième et vingt et unième réunions du Sous-comité du Programme du Comité régional	<a href="#">EM/RC71/11</a> <a href="#">EM/RC71/12</a>
5 e)	Composition des organes et comités/commissions de l'OMS	<a href="#">EM/RC71/10</a>
9	Demande de participation de la Fédération de Russie au Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale en qualité d'observateur	<a href="#">EM/RC71/16</a>
8	Procédure d'accréditation des acteurs non étatiques régionaux n'entretenant pas de relations officielles avec l'OMS pour participer aux réunions du Comité régional de la Méditerranée orientale	<a href="#">EM/RC71/15</a>
11	Lieu et date des sessions futures du Comité régional	<a href="#">EM/RC71/INF DOC 16</a>
Séance 2	<b>Document technique</b>	<a href="#">EM/RC71/3-Rev 1</a>
4 a)	<ul style="list-style-type: none"><li>Faire face au fardeau croissant des traumatismes dans les situations de crise humanitaire au sein de la Région de la Méditerranée orientale</li><li>Discussion</li></ul>	
Séance 3	<b>Document technique</b>	
4 c)	<ul style="list-style-type: none"><li>Plan d'action régional pour la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence (2024-2030)</li><li>Discussion</li></ul>	<a href="#">EM/RC71/5-Rev 2</a>
Séance 4	<b>Document technique</b>	
4 b)	<ul style="list-style-type: none"><li>Promouvoir des actions collaboratives pour accélérer la riposte à la résistance aux antimicrobiens dans la Région de la Méditerranée orientale</li><li>Discussion</li></ul>	<a href="#">EM/RC71/4-Rev 1</a>
Séance 5	<b>Document technique</b>	
4 d)	<ul style="list-style-type: none"><li>Amélioration et numérisation des systèmes d'information sanitaire au sein des pays de la Région de la Méditerranée orientale : stratégie régionale (2024-2028)</li><li>Discussion</li></ul>	<a href="#">EM/RC71/6-Rev 2</a>
Séance 6	<b>Séance à huis clos (réunion parallèle) :</b> L'impact des sanctions économiques sur la santé et les services de santé dans la Région de la Méditerranée orientale : quelles sont les conséquences ? Réunion du Comité de rédaction	Al Wosail Ballroom  Al Wosail Ballroom
10 a)	<b>Séance à huis clos :</b> Attribution du Prix de l'État du Koweït pour la lutte contre le Cancer, les Maladies cardiovasculaires et le Diabète dans la Région de la Méditerranée orientale	<a href="#">EM/RC71/INF DOC 14</a> Al Mokhtasar 1

## **2. Rapport sur les réunions**

**Mardi 15 octobre 2024**

### **Rapport annuel pour l'année 2023 et vision de la Directrice régionale**

La Directrice régionale a présenté au Comité régional son rapport sur l'activité et les réalisations de l'OMS dans la Région en 2023, ajoutant qu'il constitue un témoignage des efforts déployés par le Dr Ahmed Al-Mandhari, son prédécesseur, et par son équipe. Elle a également souligné certaines des situations dont elle avait été témoin lors de ses visites dans les pays jusqu'à présent au cours de cette année. Ces situations comprennent de terribles destructions et souffrances en Palestine, au Soudan et en République arabe syrienne, ainsi que le fardeau lié à l'usage de substances psychoactives en Afghanistan, en République islamique d'Iran et en République arabe syrienne. Mais alors que la Région est confrontée à de multiples crises, il y a également des raisons d'espérer. La riposte d'urgence en Palestine a mis en évidence l'immense résilience et le dévouement des agents de santé, en particulier des personnels de santé de Gaza, ainsi que la solidarité impressionnante des autres pays.

La Dre Balkhy a fait remarquer que tous les pays de la Région ont enregistré des succès et cité des exemples couvrant le programme des Villes-santé, la lutte contre les maladies transmissibles, l'éducation familiale, la production de médicaments, la recherche médicale, l'éradication de la poliomyélite et la transition pour cette maladie, et l'élargissement de la couverture des services. Elle a discuté de ses plans stratégiques pour le prochain mandat, en soulignant trois éléments clés : l'investissement, la collaboration et la responsabilisation. La Dre Balkhy a conclu en lançant un appel pour que tous les États Membres déploient des efforts concertés en vue d'approuver et de mettre en œuvre les plans présentés afin de changer la vie de millions de personnes pour le mieux.

Des interventions ont été effectuées par les représentants des membres du Comité suivants (par ordre) : Émirats arabes unis, Qatar, Koweït, Égypte, République islamique d'Iran, Iraq, Pakistan, Soudan, Arabie saoudite, Maroc, Yémen, Liban, Palestine, Somalie, Tunisie.

La Directrice régionale a exprimé son admiration pour la solidarité exprimée par la Région. Elle s'est félicitée du solide soutien qui a été manifesté à l'égard du Plan opérationnel stratégique régional et des initiatives phares. Elle a rappelé l'importance de disposer de bureaux OMS de pays bien implantés pour mettre en œuvre les plans annoncés et a souligné que si les organisations étaient reconnues pour les interventions menées dans les situations d'urgence actuelles, c'était les agents de santé issus de la population elle-même qui effectuaient le travail sur le terrain. Pour conclure, elle a reconnu la contribution des organisations de jeunes et demandé aux États Membres de faire intervenir diverses délégations lors des futures sessions du Comité régional, comprenant non seulement de jeunes délégués, mais aussi des représentants des principales entités impliquées dans la mise en œuvre des plans stratégiques au niveau des pays.

### **Mises à jour spéciales :**

#### **Situations d'urgence dans la Région de la Méditerranée orientale, y compris des informations actualisées sur les points suivants :**

##### **Situation sanitaire et humanitaire en Palestine Organe intergouvernemental de négociation**

Le Directeur chargé des situations d'urgence au niveau régional, Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire, a présenté une mise à jour sur les situations d'urgence dans la Région. Il a déclaré que la Région est confrontée à de multiples urgences sanitaires dues à des causes diverses, entraînant une charge écrasante de morbidité et de mortalité.

Le Représentant de l'OMS dans le Territoire palestinien occupé a fait le point sur la situation dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, décrivant les besoins de santé et les niveaux de morbidité et de malnutrition, le nombre d'attaques contre les soins de santé ainsi que certains des défis et contraintes opérationnels. Des orientations futures ont été présentées, englobant la prestation de services de santé essentiels, la veille en santé publique, l'alerte précoce, la prévention et la lutte, ainsi que les fournitures et l'appui logistique, la coordination, le relèvement rapide, le redressement et la reconstruction.

Des interventions ont été effectuées par les représentants des membres du Comité suivants (par ordre) : Palestine, Égypte, République islamique d'Iran, Arabie saoudite, Koweït, Qatar, Iraq, Soudan, Tunisie, Djibouti, Yémen.

Le Directeur chargé des situations d'urgence au niveau régional a reconnu la solidarité et le soutien exprimés par les États Membres envers le Liban, le Soudan et le Territoire palestinien occupé. Il a déclaré que les attaques contre les soins de santé constituent un problème critique dans la Région et que des mesures et des recommandations sont nécessaires pour lutter contre la montée de l'impunité dans le cadre du conflit en cours.

Le Sous-Directeur général chargé de la Division Information, veille et systèmes de surveillance pour les urgences sanitaires a déclaré que maladies et conflits s'entrecroisent et qu'il est nécessaire de prendre des mesures proactives pour parer aux effets des conflits sur la santé. L'OMS, aux trois niveaux de l'Organisation, investit et renforce ses capacités de préparation et de riposte.

La Directrice régionale a ajouté que le leadership, la collaboration et la diplomatie sanitaire sont devenus de plus en plus importants. Elle a condamné les attaques contre les soins de santé et a souligné l'importance de protéger les agents de santé. Elle a fait remarquer que la Région est confrontée à des défis sans précédent, mentionnant les situations d'urgence qui se produisent dans de nombreux pays et insistant sur la nécessité de renforcer les capacités nationales pour y faire face.

L'Ambassadeur Dr Amr Ramadan, Vice-Président de l'Organe de négociation pour la Région de la Méditerranée orientale et Président du sous-groupe chargé d'examiner les articles 10, 11 et 13 de la proposition de texte de négociation, a décrit les étapes menées jusqu'à présent par l'Organe intergouvernemental de négociation en vue d'élaborer une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte aux pandémies. Il a mis en exergue certaines des dispositions de l'Accord de l'OMS sur les pandémies et a résumé les domaines nécessitant une discussion plus approfondie, notamment : la prévention et l'approche « Une seule santé », le transfert de technologie et la diversification de la production, l'accès aux ressources et le partage des avantages, le financement et la gouvernance. Il a exhorté les États Membres à œuvrer collectivement pour parvenir à un consensus d'ici la fin de l'année.

Des interventions ont été effectuées par les représentants des membres du Comité suivants (par ordre) : Égypte, Palestine, Iraq, Djibouti.

La Directrice régionale a remercié l'Ambassadeur Amr Ramadan pour le précieux soutien qu'il apporte aux États Membres de la Région et a exprimé sa reconnaissance aux États Membres pour leur engagement dans les négociations et pour la recherche de solutions aux obstacles actuels, tout en reconnaissant que ces obstacles sont dus à des questions difficiles mais importantes.

L'Ambassadeur Ramadan a noté que tous les points soulevés au cours de la discussion étaient pertinents et a encouragé la poursuite de la collaboration avec le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique et la communication avec l'industrie pharmaceutique, mais a également appelé les pays à faire des concessions.

#### **Mises à jour spéciales :**

#### **Éradication de la poliomyélite dans la Région de la Méditerranée orientale, y compris les rapports des dixième et onzième réunions du Sous-comité pour l'éradication de la poliomyélite et des flambées épidémiques associées**

Le Directeur de l'Éradication de la poliomyélite a fait le point sur l'éradication de cette maladie dans la Région. Elle demeure une urgence de santé publique de portée internationale, le poliovirus sauvage circulant en Afghanistan et au Pakistan, et des flambées actives de poliovirus dérivés de souches vaccinales (PVDVc) se poursuivant en Palestine, en Somalie, au Soudan et au Yémen. La Région de la Méditerranée orientale a connu moins de flambées de poliovirus de ce type en juillet 2024 qu'un an auparavant, et les événements en Égypte et en Jordanie ont été clôturés. La transmission à Djibouti et en Égypte semble avoir été interrompue. Les déplacements de population dans la Région continuent de favoriser la propagation de cette maladie.

La circulation de PVDVc2 se poursuit en Somalie, au Soudan et au Yémen, dans un contexte de conflit, d'accès restreint et de faible vaccination. Il existe un risque croissant de poursuite de la propagation d'un PVDVc2 dû à la flambée non contrôlée au Yémen, où les campagnes de vaccination n'ont pas été autorisées. Des souches virales apparentées à celles qui circulent au Yémen ont été détectées à Djibouti, en Égypte et en Somalie, pays qui reste confronté à la flambée de PVDVc2 la plus longue, bien que la situation se soit considérablement améliorée récemment.

La période couverte par la Stratégie mondiale d'éradication de la poliomyélite 2022-2026 a été prolongée jusqu'en 2029. Les nouvelles approches consisteront à apporter une réponse régionale aux menaces régionales, à réinitialiser le programme au Pakistan, à redéfinir/répertorier les groupes mobiles, à assurer une prestation de services intégrée, à faire appel à des partenaires humanitaires, à étendre la surveillance

environnementale, à mettre en œuvre de nouvelles technologies de laboratoire et à procéder à un séquençage rapide. Le Directeur de l'Éradication de la poliomyélite a encouragé les États Membres de la Région à poursuivre leur riposte énergique et à prendre des engagements politiques et financiers en faveur de l'initiative d'extension de la riposte aux situations d'urgence sanitaire, tout en accordant une attention particulière à la prévention, à la vigilance élevée et à la préparation. Le Secrétariat a lancé une nouvelle initiative, « Unis pour éradiquer la poliomyélite », et invite les États Membres à prendre part à l'exposition sur la poliomyélite pendant la session.

Des interventions ont été effectuées par les représentants des membres du Comité suivants (par ordre) : Qatar, Émirats arabes unis, Oman, Arabie saoudite, Égypte, Koweït, Somalie, Iraq, Soudan, Yémen, République islamique d'Iran, Tunisie, Bahreïn, Pakistan, Palestine.

#### **Autres réunions**

Une réunion parallèle a été organisée au sujet du lancement du cadre régional pour le Programme de vaccination à l'horizon 2030.

Une réunion parallèle a été organisée sur les approches innovantes pour la prévention et la maîtrise des flambées de dengue et d'autres maladies transmises par les moustiques.